

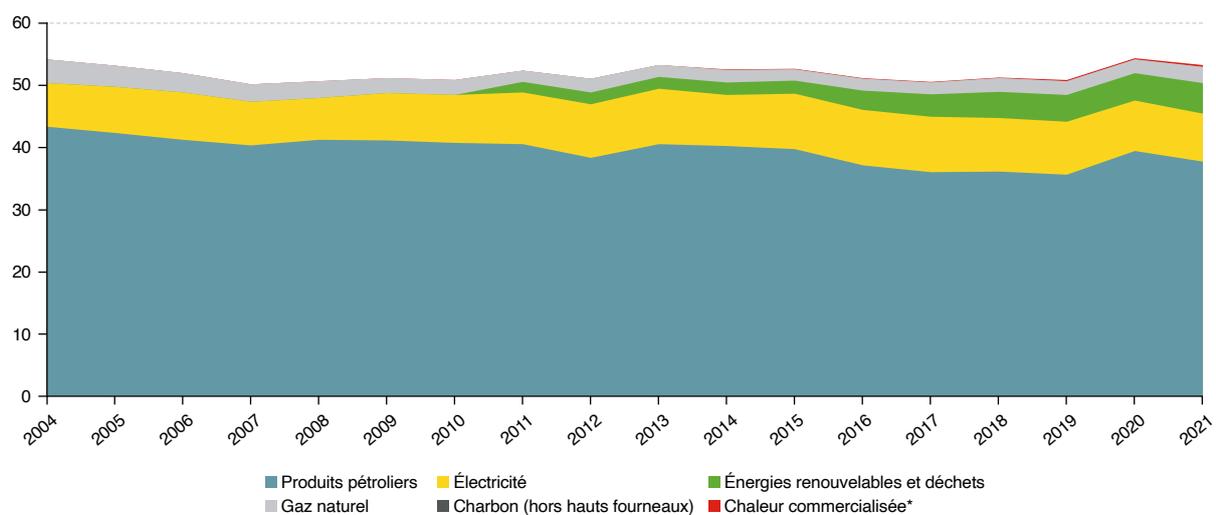
5.7 Agriculture-pêche : dépense en hausse et recul de la consommation

Avec 53,1 TWh, la consommation finale d'énergie de l'agriculture et de la pêche décroît légèrement, de 2,1 % en 2021, après une hausse de 7,0 % en 2020 (figure 5.7.1). Peu sensible aux fluctuations de la production agricole, elle ne varie guère depuis une dizaine d'années. Par rapport à 2012,

année de référence des objectifs nationaux de réduction de la consommation d'énergie (cf. 4.1), la consommation de l'agriculture et de la pêche est à peu près stable (+ 0,5 % d'évolution en moyenne annuelle).

Figure 5.7.1 : consommation finale énergétique du secteur agriculture-pêche

En TWh



* Données disponibles à partir de 2007 uniquement.

Champ : jusqu'à l'année 2010 incluse, le périmètre géographique est la France métropolitaine. À partir de 2011, il inclut en outre les cinq DROM.

Source : SDES, Bilan de l'énergie

En 2021, bien que leur consommation soit en baisse de 4,3 %, les produits pétroliers, comprenant essentiellement du gazole non routier (GNR), constituent 71 % du mix énergétique dans l'agriculture. La consommation d'électricité, qui représente la deuxième source d'énergie du secteur (14,5 %), recule de 4,8 %. Viennent ensuite les énergies renouvelables et déchets, qui représentent 9,2 % du bouquet énergétique, et dont la consommation progresse de 9,5 % sur un an. Alors qu'il ne constitue que 4,9 % de la

consommation, le gaz naturel progresse de 19,0 %. Quant à la chaleur commercialisée qui ne représente que 0,5 % de la consommation, elle réalise la plus forte progression (+ 40,7 %).

La pêche représente 7,6 % des consommations d'énergie de l'ensemble agriculture-pêche. Sa consommation finale d'énergie, composée pour l'essentiel du gazole consommé par les bateaux de pêche, accélère à nouveau en 2021 (+ 11,9 %, après + 4,3 % en 2020).

partie 5 : la consommation d'énergie par secteur ou usage en France

Figure 5.7.2 : consommation finale énergétique du secteur agriculture-pêche et dépense associée

	2017		2018		2019		2020		2021	
	En TWh	En M€ ₂₀₂₁								
Produits pétroliers	35,9	2 227	36,0	2 600	35,5	2 549	39,3	2 123	37,6	2 518
Gaz naturel	1,9	82	2,2	94	2,2	93	2,2	83	2,6	125
Charbon	0,02	0,6	0,02	0,7	0,02	0,4	0,02	0,3	0,02	0,4
Énergies renouvelables et déchets	3,6	114	4,2	150	4,3	137	4,4	132	4,9	170
Électricité	8,9	1 088	8,6	1 111	8,5	1 129	8,1	1 083	7,7	1 056
Chaleur commercialisée	0,1	7	0,1	12	0,2	18	0,2	15	0,3	22
Total	50,5	3 519	51,2	3 967	50,7	3 925	54,2	3 436	53,1	3 892

Source : SDES, Bilan de l'énergie

En 2021, la dépense en énergie du secteur de l'agriculture et de la pêche s'élève à 3,9 milliards d'euros (*figure 5.7.2*). Les produits pétroliers concentrent 65 % de la dépense pour 71 % de la consommation finale. A contrario, la part de dépense en électricité est plus importante que sa part dans la consommation (respectivement 14 % et 27 %). Troisième énergie du secteur, les énergies renouvelables et déchets représentent 4,4 % de la dépense, contre 9,5 % de la consommation. Le gaz est le quatrième poste de dépense (3,2 %).

En 2021, en euros constants, la dépense du secteur de l'agriculture et de la pêche a bondi de 13 % en raison de la hausse du prix des énergies. Toutes énergies confondues, le prix moyen du TWh consommé dans le secteur agriculture-pêche a ainsi progressé de 16 % entre 2020 et 2021.

La pêche a dépensé 202 millions d'euros pour sa consommation finale d'énergie, en progression de 43 % par rapport à 2020, en euros constants, du fait de la forte hausse du prix des carburants.

